



SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

COMMUNE DE BEDOIN

PHASE 1 : ETAT DES LIEUX

Aptitude des sols à l'infiltration  
Méthode SERP

NOM DU FICHIER :  
R61065-ERL1-ETU-PG-1-032-A-Dispositif\_Anc-B

ECHELLE :  
1 / 5 000



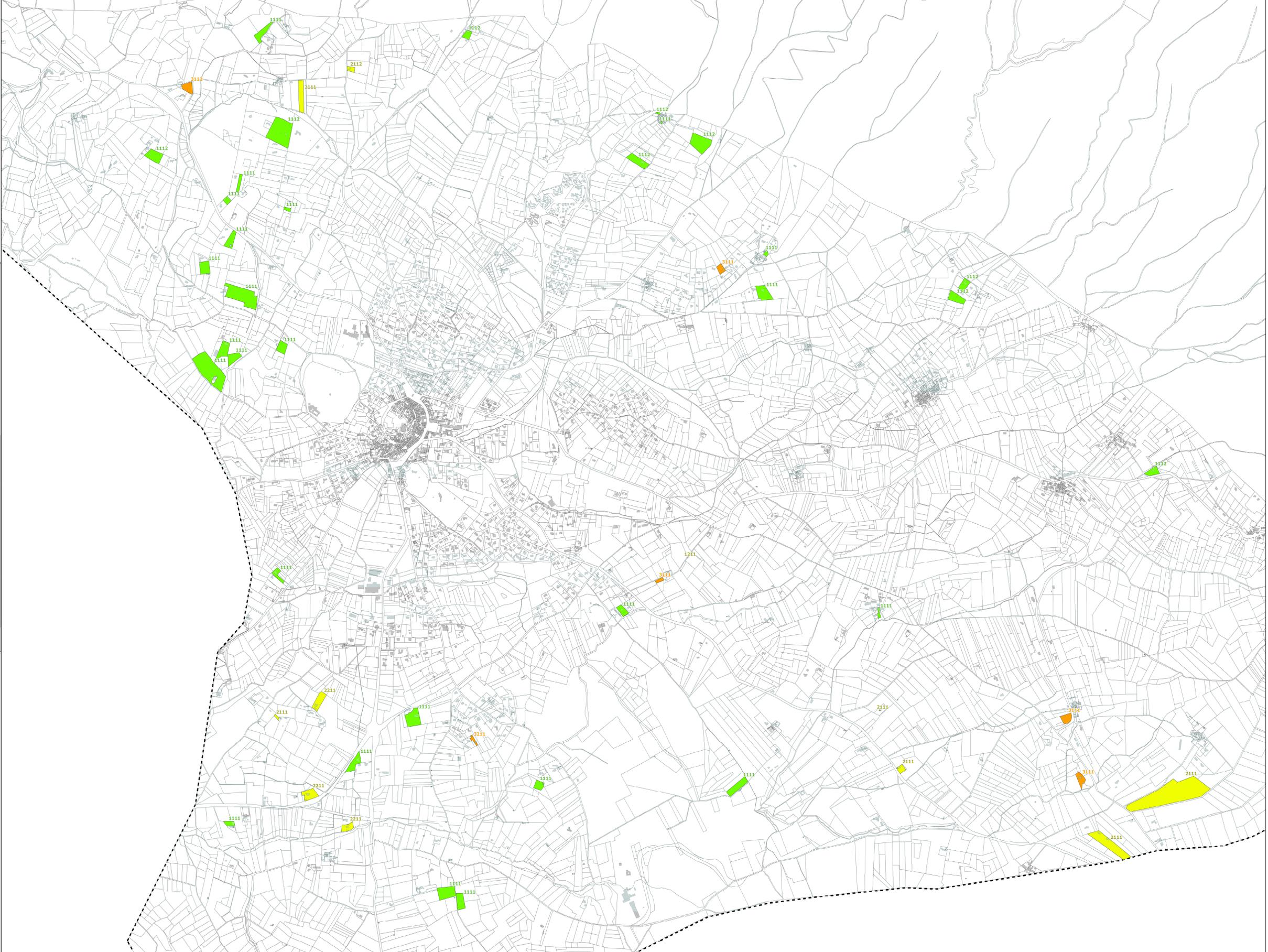
21 Rue des Lys  
Avenue du Rempart  
26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX  
Téléphone : 04-78-04-78-24  
Téléfax : 04-78-04-78-22

GRUPE MERLIN/Réf doc : R61065-ERL1-ETU-PG-032

Ind	Etabli par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	P. PRONDE	M. BELGONON	29/06/2017	Création

**UTILISATION DE LA CARTE D'APTITUDE DES SOLS**

- les filières envisagées ne sont pas destinées à la prescription d'équipements parcelle par parcelle mais à proposer les dispositions générales à l'assainissement non collectif par zone ;
- à l'intérieur d'une zone d'aptitude donnée, il peut exister des parcelles dont les caractéristiques diffèrent avec celle de la zone ;
- l'étude de sol à la parcelle lors du dépôt du permis de construire permettra de dimensionner avec précisions le type d'installation d'assainissement non collectif à mettre en œuvre.



**Légende**

**Disposition des sols**

- Site convenable avec filières classiques envisagées
- Site moyennement convenable avec examens ponctuels nécessaires avant aménagements
- Site présentant une contrainte majeure avec aménagements spécifiques nécessaires
- Site présentant plusieurs contraintes majeures avec utilisation obligatoire de systèmes adaptés d'assainissement en sols reconstruits

**Cadastré**

- Parcelle
- Batiments

**Codification SERP**

Sol      Roche  
1.2.1.1  
 Eau      Pente

1 : données avantagées,  
 2 : données moyennement bonnes,  
 3 : données contraignantes.

